'Actionner' l'intégration par le discours – une analyse de la problématique des actes de langage dans le discours politique de l'intégration

Raluca-Nicoleta BALATCHI
Université de Suceava

Abstract: The paper aims to discuss the importance of speech acts in a particular type of political discourse, namely the "integration discourse" from two opposite viewpoints: that of the politician whose country looks forward to being integrating and that of the politician whose country integrates, situates therefore at the other end of the same axis of interest. It suggests that this type of discourse is mainly an active one, as its purpose being is, given the necessary conditions, to create a reality rather than describe an existing one, even, if necessary, by manipulating the audience according to the speaker's interests.

1. Introduction

Quoique soumise à de nombreux remaniements et longuement contestée, la théorie des actes de langage s'avère être un instrument indispensable lorsqu'il s'agit d'expliquer l'influence des réalisations langagières sur le monde, l'émergence de ces discours-action dont le discours politique est un exemple bien révélateur. Discours éphémère[1], sans doute, mais avec une force redoutable pour l'axe de l'*ici-maintenant*, pour le présent de l'énonciation. Nous nous rapportons ici à un type particulier de discours politique, le discours de l'intégration[2]. La question à laquelle cet article se devrait de répondre serait: le discours

[1] Nous empruntons ce concept à Dominique Maingueneau [2002].

[2] Il s'agit du discours qui caractérise les interventions des politiciens, des journalistes et du public large sur la problématique de l'intégration de la Roumanie dans l'Union Européenne, et qui se distinguerait par certains traits définitoires au niveau lexical, tout d'abord, mais aussi discursif.

BDD-A17869 © 2007 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:04:17 UTC)

d'intégration est-il un discours-action ? A quel point les actes de langage deviennent-ils des instruments stratégiques, à même de sous-tendre l'argumentation du sujet-locuteur ?

2. Encore une fois sur les actes de langage

Étant censée relier le langage à l'action, la théorie des actes de langage, dont le père este J. Austin[3], s'intéresse à la notion de *performativité*, à travers des classes particulières de verbes qui ont la particularité d'instaurer la réalité qu'ils présentent, à la différence des autres, qui ne font que la décrire. Le langage n'est plus, dans cette perspective, un miroir du monde, mais peut en constituer le *moteur*. Comme l'ont remarqué bon nombre de spécialistes par la suite, ce ne sont pas les verbes qui sont *performatifs*, mais l'énonciation elle-même qui crée les conditions nécessaires à l'accomplissement de l'acte en question, vu que la réussite dépend non pas seulement de l'usage du verbe en tant que tel, mais aussi de la qualité de l'énonciateur qui se pose en JE, de la pertinence du contexte dans lequel cet acte est proféré, etc. On pourrait donc parler d'une *énonciation performative*. La notion de *performativité* s'est largement ouverte par la suite, vu que l'on a pertinemment constaté que la plupart des réalisations langagières comportent, en principe, un certain degré de performativité, ne fût-ce que le banal 'acte' de 'assertion'. On parle dès lors de *force illocutoire*, qui sert de critère de reconnaissance de l'acte de langage que réalise un énoncé, qui s'ajouterait (ou, selon le cas, se superposerait) à la partie *locutoire* (i.e. la partie strictement linguistique) de l'énoncé. Vu que toute réalisation discursive a pour cible l'auditeur, en qualité de *co-énonciateur*, ces deux niveaux se complètent d'un troisième, la dimension *perlocutoire*, qui dépasse le cadre strictement langagier, renvoyant aux effets de l'énoncé sur son récepteur.

Très riche en implications au niveau de la compréhension tant de la production que de la réception du langage, la théorie d'Austin mise à point par J. Searle a été le moteur des recherches

[3] 1962, **How to do things with words – Quand dire c'est faire**, Seuil, 1970.

BDD-A17869 © 2007 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:04:17 UTC)

pragmatiques, permettant une mutation essentielle de la perspective sur la langue par l'importance accordée d'une part au *contexte*[4], et d'autre part aux conditions de réussite des actes de langage. On dépasse ainsi le cadre strict du niveau grammatical *correct* pour réfléchir sur les règles qui régissent le fonctionnement même du discours en contexte. Pour faire passer un ordre, il ne suffit plus de maîtriser les règles grammaticales et syntaxiques d'une langue mais de connaître et bien adapter les principes de toute communication langagière, qui veulent que l'énonciateur de l'ordre dispose de l'autorité nécessaire, que le contexte est approprié, etc.

L'une des implications les plus intéressantes reste, sans doute, la question des actes de langage indirects, surtout, pensons-nous, dans la perspective des recherches cognitives actuelles sur le discours, notamment du point de vue de son interprétation.

Même si initialement appliquée à des énoncés individuels (car l'intérêt était surtout dirigé vers les verbes), la théorie se prête très bien à des unités supérieures aux énoncés, notamment le texte ou le discours, en fonction de l'intérêt de l'analyse. On a par conséquent dirigé l'étude vers l'identification des macro- et micro-actes constitutifs des discours (genres de discours ou tout simplement la conversation), en essayant de voir comment un enchaînement de micro-actes contribue à la création d'un macro-acte dominant pour le type en question. Ceci est particulièrement intéressant pour le discours politique dans ses différentes formes, généralement soumis à l'accomplissement d'un acte unique (le discours de campagne électorale[5] s'organiserait autour de la valeur pragmatique globale "Donnez-moi votre vote").

[4] D'ailleurs, on considère que les actes de langage constituent une orientation essentielle pour la pragmatique, vu que l'on parle d'une *pragmatique illocutionnaire*.

[5] Voir le premier numéro de la revue ***ANADISS***, destiné justement à l'analyse de ce type de discours.

BDD-A17869 © 2007 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:04:17 UTC)

3. Le discours d'intégration comme discours-action

Le corpus de notre analyse est essentiellement médiatique, étant constitué par quelques extraits de journaux roumains (*Gândul*, *Adevarul*, *Ziua*) de la période qui suit ou précède immédiatement l'intégration de la Roumanie dans l'Union Européenne (décembre 2006–février 2007) et qui se font l'écho des déclarations et des discours des politiciens directement impliqués dans ce processus (roumains ou étrangers).

Le discours du président de la Roumanie devant le Parlement Européen, par exemple, le premier après l'intégration, n'est qu'apparemment constatif / descriptif, il joue beaucoup sur l'implicite, sur l'acte de langage indirect, car il incite son destinataire (qui, remarquons-le, est multiple, d'une part les membres traditionnels de l'Union Européenne, de l'autre les Roumains) soit à reconnaître les progrès du pays (1), soit à expliquer les désavantages imposés à ses citoyens (2), soit à continuer le processus d'intégration en faveur de la République de Moldavie (3):

1. «Les juges sont indépendants, et les ministres sont responsables pour leurs actes […]. La Roumanie a aujourd'hui l'une des plus sévères législations pour les déclarations de revenus et d'intérêts pour les personnes ayant des fonctions publiques, ayant introduit la transparence dans la distribution des fonds publics».

2. «Nous parlons d'avantages, mais il faudra expliquer également les situations difficilement acceptables. Par exemple, pourquoi ils ne peuvent pas avoir accès au marché du travail de certains des États membres, même si la plupart d'entre eux sont des travailleurs honnêtes».

3. «La Roumanie a l'intention d'expliquer, de soutenir et de trouver du soutien à l'intérieur de l'Union pour que la République de Moldavie revienne en Europe. C'est décidément une obligation morale et politique de la Roumanie et des Roumains de lutter pour que nos familles qui vivent à l'Est du Prut[6] *reviennent chez elles, en Europe».* (*Gândul,* le 7 février, 2007).

[6] C'est la rivière qui sépare la Roumanie de la République de Moldavie.

BDD-A17869 © 2007 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:04:17 UTC)

Le discours est particulièrement intéressant dans la mesure où, au lieu de constituer un simple texte de circonstance, il construit toute une batterie de défense ou bien d'attaque, à travers des structures parfois implicites (l'exhortation adressée aux Roumains de soutenir les Moldaves passe par une structure assertive), parfois explicites (comme l'acte d'interroger qui passe par une complétive interrogative indirecte, adressé à l'Union qui demande une explication quant aux désavantages des ouvriers roumains sur le marché de travail européen). L'acte devient direct là où le locuteur prend toute la responsabilité de son dire et son JE n'est plus celui d'un porte-parole mais un JE - acteur (énonciatif et politique):

4. «La garantie est le soutien de la population de la Roumanie et la volonté politique de ses dirigeants. Personnellement, dans la limite de mes prérogatives constitutionnelles, ***je m'engage*** *à faire de mon mieux pour que cet objectif se réalise».*

Lorsqu'il s'agit de parler directement devant le Parlement roumain au sujet de l'intégration, le discours semble commencer à laisser tomber ses masques[7], des actes plus forts comme l'avertissement (exemple 5), ou même l'ordre, masqué sous une soi-disant prière, acte ressenti par les journalistes aussi comme une insistance (voir le commentaire métalinguistique de la partie d'introduction du discours direct, exemple 6).

5. «Il faut éviter le risque de tomber dans le piège du relâchement après l'intégration proprement dite. C'est un état de choses qui pourrait facilement s'installer vu que les pressions de la période d'avant disparaîtront».

6. La surprise réservée par Basescu est venue après la fin du discours officiel. Il a demandé avec insistance aux parlementaires de mener à bien, jusqu'à la fin de l'année, le problème de l'Agence Nationale de l'Intégrité. «J'exprime mon plus vif désir

[7] Le discours politique est par excellence un discours des masques, comme le titre de l'ouvrage de référence dans la matière de Charaudeau le montre bien (**Le discours politique. Les masques du pouvoir**).

BDD-A17869 © 2007 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:04:17 UTC)

que, dans les quelques jours qui sont restés, nous fassions la preuve de notre sérieux.» (*Ziua*, 3808).

La réussite et la force de ces actes sont données, à chaque fois, par le fait qu'ils émanent d'une autorité, l'énonciateur se définissant essentiellement par son rôle politique, son JE n'ayant de la force que parce qu'il renvoie directement au référent *le président*. Quant aux conditions qui régissent le contexte spatio-temporel, on peut observer quelque chose d'assez intéressant; dans le dernier exemple proposé, le discours du président sort du cadre officiel, mais son exhortation adressée aux collègues politiciens est un acte couronné de succès, ce qui démontre que, parfois, l'autorité de l'énonciateur seule este pleinement suffisante pour l'accomplissement de la visée de son discours.

De l'autre côté de l'axe de l'intégration, les discours de bienvenue suivent une structure essentiellement stéréotypée, avec les actes de langage du salut ou du souhait explicitement réalisés, comme le montrent les deux exemples suivants:

6. «A partir de demain, nous partagerons à nouveau la même histoire et les mêmes destins. Au nom de la France et de tous les Français, je vous souhaite la bienvenue dans l'Union !» (Jacques Chirac, président de la France).

7. «Je salue chaleureusement les nouveaux membres de l'Union Européenne, la Bulgarie et la Roumanie». (Angela Merkel, chancelière de l'Allemagne).

4. En guise de conclusion

S'intégrer dans une nouvelle structure politique suppose des étapes non pas seulement au niveau strictement communautaire, de l'action effectivement réalisée, mais aussi au niveau discursif. Le discours de l'intégration[8] doit répondre à la dynamique tant de la langue que de la situation de communication concrète dans laquelle il agit, permettant à la fois une intégration du passé du

[8] Il serait à coup sûr intéressant de comparer, de ce point de vue mais aussi d'autres, les discours qui ont caractérisé la vie politique des pays des autres vagues d'intégration, afin de voir quels seraient les dénominateurs communs.

BDD-A17869 © 2007 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:04:17 UTC)

pays concerné, qu'une ouverture vers un avenir commun. A ce dynamisme contribuent, indubitablement, les actes de langage, moteur du discours et, par un mouvement de propulsion, moteur de l'intégration.

Bibliographie

Ardeleanu, Sanda-Maria, 2000**, Dynamique de la langue et imaginaire linguistique**, Demiurg, Iasi.
Austin, John, 1970, **Quand dire c'est faire**, Seuil, Paris.
Balatchi, Raluca, 2005, «Le je(u) de la politique», in ***La lettre R***, no. 2-3, Editura Universitatii Suceava, p.147-150.
Balatchi, Raluca, 2006, «La politique du Moi», in ***Stratégies discursives*****,** Actes du VIII[e] Colloque International des Sciences du Langage, Kichinev, p.186-192.
Benveniste, Emile, 1966, **Problèmes de linguistique générale**, tome I, Gallimard, Paris.
Charaudeau, Patrick, 2005, **Le discours politique. Les masques du pouvoir**, Vuibert, Paris.
Charaudeau, Patrick; Maingueneau, Dominique, 2002, **Dictionnaire d'analyse du discours**, Seuil, Paris.
Dospinescu, Vasile, 2005, **Le verbe… autrement**, Editions Universitaires de Suceava.
Kerbrat-Orecchioni, Catherine, 2002, **L'énonciation de la subjectivité dans le langage**, Armand Colin, Paris.
Maingueneau, Dominique, 2001, **Pragmatique pour le discours littéraire**, Nathan, Paris.
Moeschler, Jacques; Reboul, Anne, 1994**, Dictionnaire encyclopédique de pragmatique**, Seuil, Paris.
Searle, John, 1972, **Les actes de langage**, Hermann, Paris.
Sperber, Dan; Wilson, Deirdre, 1989, **La pertinence. Communication et cognition**, Minuit, Paris.

Corpus de textes analysés:
Adevarul, le 6 février 2007
Evenimentul zilei, le 6 février 2007
Gândul, le 7 février, 2007
Ziua, 3808
www.ziare.com

BDD-A17869 © 2007 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:04:17 UTC)